



LEGENDE



Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Préemption Urbain (DPU).

Département de l'Ardèche

Commune de **ROCHEMAURE**

Plan Local d'Urbanisme

6-B. PERIMETRE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN



Echelle : 1 / 20 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12 juillet 2018 approuvant le PLU.

Le maire, Christian Lecerf